

Habilitation électrique

HOBO exécutant
personnel non électricien

Recyclage

<u>Objectif</u>	Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique.
<u>Public</u>	Personnels non électriciens devant faire renouveler leur titre d'habilitation pour intervenir dans des locaux où il existe un risque électrique : plombiers, serruriers, agents d'entretien / surveillance...
<u>Pré-requis</u>	Avoir suivi la formation initiale préparant aux indices visés par l'habilitation électrique.
<u>Sanction</u>	Formulation d'un titre d'habilitation si réussite au test. Avis après formation

PROGRAMME

THEORIE

Retour d'expériences
Les zones d'environnement
Les titres d'habilitation
Les équipements de protection
La conduite à tenir en cas d'accident.

PRATIQUE

La formation pratique est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.



Durée : 1 journée – 7 heures

Atouts pédagogiques

- ✓ Formateur très expérimenté
- ✓ Moyens pédagogiques
Ordinateur portable
Vidéoprojecteur
Mises en situation pratiques
Livret pédagogique
- ✓ Retours d'expérience de tous les stagiaires
- ✓ Modalités d'évaluation des acquis

- Contrôle connaissances :
Questionnaire d'environ 20 questions à choix multiple (QCM). L'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses au minimum.
- ✓ Mise en situation réelle : évaluer les savoir-faire (soit sur site, soit à l'aide d'une malette pédagogique)
- ✓ Documents délivrés si réussite à l'évaluation :
Un avis après formation
Titre pré-rédigé
- ✓ Durée de validité : 3 ans
Recommandée selon
NF C 18 510

12 avenue du Québec
Parc ICADE - Bâtiment Hibiscus Entrée n°9
91140 VILLEBON SUR YVETTE

Tél. : 01.60.92.10.76.